PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 12 octobre 2021 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

Mme Ginette Daviau, M. Yves Guérette, M. Alain Jobin et M. Michael Bernier, président

Assistent également à la séance:

Benoit Gaudette, directeur incendie
Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures quarante-cinq (19h45), M. Michael Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2021-10-95

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
   3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021;
4. **TRÉSORERIE :**
   4.1 Comptes à payer au 11 octobre 2021
5. **ADMINISTRATION**
   5.1 Demande d'appui CFIVR
   5.2 Dépôt lettre – Équipes spécialisées SSI Saint-Hyacinthe
   5.3 Halloween Saint-Hugues et Saint-Barnabé-Sud
   5.4 Dossier RH – Kevin P. Bourdon
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
   6.1 Outils désincarcération
   6.2 Formation initiale PR
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
   7.1 Suivi embauche - 3 candidats
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert et en modifiant le point 5.3 afin d'ajouter la municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

2021-10-96

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2021

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021 et d'en autoriser les signatures.

2021-10-97

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 11 OCTOBRE 2021

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 11 octobre 2021.

2021-10-98

DEMANDE D'APPUI CFIVR

Considérant la demande d'appui reçue du Centre de formation incendie de la Vallée-du-Richelieu (CFIVR) le 16 septembre 2021;

Considérant que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains a déjà voulu bénéficier du Centre de formation pour ses pompiers, mais qu'en raison de la pandémie COVID le Centre de formation a dû décliner notre demande ;

Considérant que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains aimerait à nouveau pouvoir bénéficier du CFIVR vu la proximité et la diversité des programmes offerts;

Considérant que le CFIVR offre, notamment, la formation initiale qualifiante, les examens de l'École nationale des pompiers (ENPQ), le maintien de compétences ou les entraînements spécifiques ;

Considérant que l'une des options citées dans la demande d'appui au CFIVR permettrait à ce dernier de bonifier et renouveler son offre de service;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la démarche du CFIVR et de manifester notre intérêt à maintenir un centre de formation dans la région et :

De transmettre une copie de la présente résolution ainsi qu'une lettre à la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu qui est responsable du CFIVR par courriel.

DÉPÔT LETTRE – ÉQUIPES SPÉCIALISÉES SSI SAINT-HYACINTHE

La secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil ainsi qu'au directeur du service de sécurité incendie, la lettre reçue du SSI Saint-Hyacinthe le 20 septembre 2021 annonçant le retrait de l'offre de service pour le sauvetage en espace clos et le sauvetage en hauteur à compter du 1er décembre 2021.

Les membres du conseil mandatent la secrétaire-trésorière afin que celle-ci contacte les SSI de Sorel, Acton Vale, Drummondville et la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu afin d'obtenir une offre de service concernant ses deux spécialités (RISIVR).

2021-10-96

HALLOWEEN SAINT-BARNABÉ-SUD ET SAINT-HUGUES

Considérant la venue prochaine de la fête d'Halloween qui sera fêté le samedi 30 octobre pour la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et dimanche le 31 octobre pour la municipalité de Saint-Hugues;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que les pompiers et personnels de soutien puissent aider à la sécurité, la circulation ou la distribution lors de cette fête pour chacune des municipalités;

Et qu'advenant la pluie, la caserne 50 puisse accueillir les marionnettes du Théâtre de la Dame de Cœur en ayant une personne responsable à l'intérieur des lieux et sous respect des conditions sanitaires en vigueur.

2021-10-97

DOSSIER RH - KEVIN P. BOURDON

Considérant les rencontres intervenues en avril 2020, août 2020 et octobre 2021 ;

Considérant la demande de M. Kevin P. Bourdon pour une année sans solde tel que prévu aux *Conditions de travail des pompiers volontaires et employés de soutien* à l'article 6.05 ;

Considérant le dossier de l'employé et que sa dernière présence remonte au mois de novembre 2020 ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

DE refuser la demande de congé sans solde à M. Kevin P. Bourdon vu son manque d'intérêt. De plus, les conseillers demandent que ce dernier respecte les *Conditions de travail des pompiers volontaires et employés de* soutien article 6.03c). Finalement, les conseillers demandent qu'il soit rencontré afin de bien lui expliquer l'implication des conditions ainsi que l'article 6.03 qui prévoit les conditions de congédiement.

OUTILS DÉSINCARCÉRATION

POINT REPORTÉ

2021-10-98

FORMATION INITIALE PR

Considérant la récente embauche de personnel au sein de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains;

Considérant que ses candidats manifestent un intérêt pour joindre l'équipe de premier répondant;

Considérant la soumission reçue pour le coût destiné à la formation initiale;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de sonder l'intérêt des citoyens, via une publication dans les journaux municipaux des municipalités membres avant de démarrer une cohorte de formation.

INFORMATION DU DIRECTEUR

SUIVI EMBAUCHE - 3 CANDIDATS

Le directeur fait un retour sur l'embauche des 3 candidats. Les entrevues ont eu lieu le 11 octobre en présence du directeur, du directeur adjoint et de la secrétaire-trésorière. De plus, deux de ses candidats aimeraient aussi joindre l'équipe des premiers répondants. Le pompier Pierre-Luc Ouellet est formé Pompier 1. Le pompier recru Steven Myer a presque terminé sa formation. Le directeur discute d'une possibilité au niveau de la formation de M. Myer. Finalement, le personnel de soutien Antony Carrier démontre un grand intérêt.

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

Le directeur incendie remercie les conseillers pour leur implication durant les 4 dernières années et souhaite une bonne retraite du monde municipal à Mme Ginette Daviau. Ce fut un immense plaisir de travailler avec cette équipe. Le contenu est sérieux, mais l'ambiance est positive au sein des pompiers et des conseillers. Ce type d'ambiance permet de rappeler aux conseillers que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains est prête à grandir et accueillir de nouveaux membres.

La secrétaire-trésorière remercie aussi les conseillers pour leur facilité d'accès, leur ouverture et leur confiance. Le respect est très présent durant les échanges.

Le président souhaite que le nouveau conseil poursuive la mentalité instaurée ainsi que le climat plus amical et transparent. Ceci représente bien une des forces de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

INCENDIE

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

2021-10-99

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures vingt-sept (20h27), il est proposé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (24 e) jour de novembre 2021.

Michael Bernier, président

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière